

SECTION 1 - Identification et utilisation du produit

NOM COMMUN:	0934	FABRICANT:	DISTRIBUTEUR:
IDENTIFICATEUR DE MATIÈRE:	Adtek 200	Sci-Tech Inc. #340 53016 Hwy 60	
UTILISATIONS:	Dispersant D'Asphaltene	Acheson, AB T7X 5A7	
Classification SIMDUT:	D.2A, B.3	(780) 960-1200	
EN CAS D'URGENCE:	CANUTEC		
NUMÉRO D'URGENCE:	(613) 996-6666		

SECTION 2 - Ingrédients dangereux

INGRÉDIENTS DANGEREUX	%	N° CAS/ONU	DL 50 DE L'INGRÉDIENT	CL 50 DE L'INGRÉDIENT
Heavy aromatic naphtha solvent	60 - 100	64742-94-5	Rats (Orale) 100 mg/kg	p.d.
Nonylphenol polyethoxylate	5 - 10	9016-45-9	Rats (Orale) 2780 mg/kg	p.d.
Ethylene glycol monobutyl ether	1 - 5	111-76-2	Lapins (Orale) 370 mg/kg	Rats 450 mg/kg

SECTION 3 - Propriétés physiques

ÉTAT PHYSIQUE:	ODEUR ET APPARENCE:	SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	SEUIL L'ODEUR:
Liquide	Kérosène; Sans couleur	0%	p.d.
DENSITÉ:	DENSITÉ DE LA VAPEUR (air = 1):	TENSION DE VAPEUR:	% VOLATILE PAR VOLUME:
0.9 ± 0.02	0.012	1.2 mm Hg	p.d.
POINT D'ÉBULLITION: (°C):	POINT DE FUSION: (°C):	pH:	COEFF. OCTANE-EAU:
p.d.	p.d.	p.d.	p.d.

AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES :

Ce produit forme une émulsion stable en solution aqueuse.

SECTION 4 - Données sur les risques d'incendie et d'explosion

INFLAMMABILITÉ:	POINT D'ÉCLAIR (°C):	57.0
Peut s'enflammer en présence de étincelles statiques, de flammes nues ou d'autres sources d'inflammation	TEMPÉRATURE D'AUTOINFLAMMATION (°C):	510
MOYENS D'EXTINCTION:	LIMITE INF. D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOLUME):	p.d.
Utiliser la poudre extinctrice, le dioxyde de carbone, la mousse antialcool ou la vaporisation de l'eau.	LIMITE SUP. D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOLUME):	p.d.
MESURES SPÉCIALES:	EXPLOSION, SENSIBILITÉ AUX CHOCS:	p.d.
Les vêtements de protection normaux du sapeur-pompier (vitesse de soude) n'assureront pas à protection proportionnée. L'habillement résistant chimique (costume d'éclaboussure) et une pression positive SCBA peuvent être nécessaires.	SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES STATIQUES:	Modéré
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :		
Peut libérer des oxydes de carbone.		

SECTION 5 - Données sur la réactivité**STABILITÉ CHIMIQUE :**

Stable dans des conditions normales.

SUBSTANCES INCOMPATIBLES:

Incompatible avec les acides, les bases et les oxydants forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:

Peut se décomposer thermiquement et libérer du monoxyde et du dioxyde de carbone

SECTION 6 - Propriétés toxicologiques**INHALATION:**

Les vapeurs ou les brumes peuvent avoir comme conséquence l'intoxication, la somnolence, la stupeur, la narcose et la mort.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Irritation grave de cause de mai aux yeux, à l'affaiblissement visuel, ou à la cécité complète

CONTACT AVEC LA PEAU:

Cause de mai douce pour modérer l'irritation, particulièrement sous l'exposition prolongée ou répétée.

INGESTION:

Risque de brûlures de la bouche et de l'œsophage, ainsi que d'irritation gastro-intestinale et de nausées entraînant la mort.

SECTION 7 - Mesures de prévention

GANTS: Il faut porter des gants imperméables

CHAUSSURES: Il faut porter des bottes de caoutchouc.

RESPIRATEUR: NIOSH approuvé

VÊTEMENTS: Les combinaisons imperméables ont exigé.

YEUX: Les lunettes ou le bouclier chimiques de visage ont exigé.

AUTRE: Une douche oculaire est nécessaire.

MESURES TECHNIQUES:

Pour l'usage seulement dans les secteurs bien aérés qui répondent à des exigences de TLV.

PROCÉDURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT:

Éliminez les sources d'allumage. Contenez et rassemblez pour la réutilisation. Employez le sorbant non-combustible. Rassemblez le liquide avec les pompes anti-déflagrantes. Empêchez des égouts, des drains, et des voies d'eau entrants.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS:

L'incinération est la méthode recommandée de disposition. La biodégradation peut être employée pour les solutions aqueuses de méthanol. La disposition doit rencontrer des règlements tout fédéraux, provinciaux, et locaux.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT POUR LA MANUTENTION:

Utilisez l'appareillage électrique anti-déflagrant en transférant. Assurez les procédures au sol électriques appropriées sont en place.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE:

Magasin dans l'équipement totalement inclus. Évitez le stockage avec les matériaux incompatibles. Aucun tabagisme ou flammes nues dans le stockage. Protégez contre des dommages.

CLASSIFICATION TMD:

Non réglementé selon le TMD.

SECTION 8 - Premiers soins**INHALATION:**

Transporter la personne affectée à l'air frais. Si celle-ci respire difficilement, l'administration d'oxygène par du personnel qualifié peut s'avérer bénéfique. Transporter immédiatement la victime jusqu'à un établissement de soins d'urgence.

CONTACT AVEC LES YEUX:

En cas de contact avec les yeux, les yeux affleurants avec l'abondance de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en tenant des couvercles d'œil s'ouvrent. Si l'irritation persiste, cherchez l'attention médicale.

CONTACT AVEC LA PEAU:

En cas de contact avec la peau, retirer les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

INGESTION:

La bouche de la victime de rinçage avec de l'eau. **N'INDUISEZ PAS LE VOMISSEMENT.** Ayez la boisson de victime 300 ml de l'eau pour diluer le matériel dans l'estomac. Transportez la victime à un service de secours.

SECTION 9 - Préparation de la FS**PRÉPARÉE PAR:**

SCI-TECH Department of Research and Development

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE:

(780) 960-1200

RÉDIGÉE:

07/21/2006

PUBLIÉE:

01/03/2011

SCI-TECH inc. croit que toutes les déclarations, informations et recommandations techniques contenues dans les présentes reposent sur des essais scientifiques ou des données quelle juge fiables. L'exactitude et la complétude de ces données ne sont ni assurées, ni couvertes par une garantie quelconque. Nous ne pouvons prévoir toutes les conditions dans lesquelles ces renseignements et nos produits seront employés, qu'ils soient utilisés seuls ou en même temps que ceux d'autres fabricants. SCI-TECH n'est pas responsable de toute perte ou tout dommage découlant d'une mauvaise utilisation ou manipulation de ses produits, de combinaisons de produits incompatibles ou du non-respect des instructions, avertissements et mises en garde sur l'étiquette et dans la Fiche signalétique, et na aucune obligation à cet égard.